

Progident

Daniel Girard, ing., M.B.A.
Président



Sécurité et protection optimale de vos données de gestion

Avec la rapidité et la croissance du partage d'information via l'interconnexion de différents applicatifs informatiques, la gestion rigoureuse de l'information est devenue un élément crucial des activités quotidiennes de votre cabinet.

Rappelons simplement les bévues récentes d'une institution financière bien connue pour comprendre tout l'impact que peut avoir une brèche dans la protection de votre information sensible.



Progident prend donc la protection de votre information très au sérieux, et ce, depuis plusieurs années. Notamment, la plateforme applicative de Progident englobe les fonctionnalités de pointe suivantes :

- ▶ Gestion poussée de la sécurité fonctionnelle et informationnelle.
- ▶ Traçabilité « Qui? Quand? Quoi? Où? » de l'information saisie.
- ▶ Rectitude de l'information financière saisie.
- ▶ Connectivité contrôlée pour l'interconnexion avec des applicatifs complémentaires externes.

Exprimés tels quels, ces quatre aspects techniques ne vous semblent peut-être pas critiques ou importants. Mais mentionnons des exemples plus concrets concernant la protection de vos données :

- ▶ Protection de l'information confidentielle de vos patients et de votre information professionnelle.
- ▶ Protection contre les vols et fraudes financières internes.
- ▶ Démonstration de la validité de vos dossiers « sans papier » informatisés sur le plan juridique.
- ▶ Protection contre la corruption de données par un tiers externe à qui vous avez accordé un accès technique à votre information de gestion.
- ▶ Protection contre l'utilisation non autorisée de données par un tiers externe à qui vous avez accordé un accès technique pour un besoin spécifique.

À première vue, tous les logiciels peuvent sembler égaux en matière de protection des données. Toutefois, gardez à l'esprit que la différence dans l'une de ces situations dépendra du degré de précision de la protection offerte par le logiciel. Bref, tout est dans le détail ici.

À ces éléments fondamentaux offerts par les logiciels de Progident s'ajoutent évidemment certains mécanismes de base qu'il serait prudent d'implanter dans votre cabinet dentaire :

- ▶ Prise de copies de sécurité bien structurée à une fréquence adéquate.
- ▶ Application d'une sécurité adéquate des accès réseau à vos logiciels de gestion de l'information sensible.
- ▶ Partage d'information avec des intervenants via des canaux de communication sécurisés.

Progident vous garantit un environnement optimal pour la protection de votre information de gestion. N'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers pour en discuter.

Pour obtenir plus d'information sur les produits et services Progident, visitez notre site Web au www.progident.com ou communiquez avec l'un de nos conseillers au **1 800 650-0143**.

Progident est un service de l'ACDQ.